

# Paris centre

Le journal du 4<sup>e</sup> arrondissement

*Citoyennes, citoyens, à vos idées!*







Crédit photo: © Émilie Mostefaï

La photo de la saison

*Quelques jours avant le tragique incendie de Notre-Dame, le Maire et son équipe avaient eu la chance de visiter le chantier et de se rendre au sommet de la cathédrale, avant que les statues des apôtres dont celle de Saint-Thomas qui a les traits de Viollet-le-Duc ne s'envolent pour leur réparation. La vue du haut des tours reste inoubliable.*

3

ÉDITO DU MAIRE

4

ÇA S'EST PASSÉ DANS LE 4<sup>e</sup>

6

TRAVAUX EN COURS

8

GRAND ANGLE

14

NOTRE-DAME DE PARIS

15

FOIRE AUX QUESTIONS

16

FOIRE AUX QUESTIONS

17

MOTS FLÉCHÉS

18

TRIBUNES

**Pour vous rendre à la mairie ou contacter nos services**

2 place Baudoyer  
75004 Paris  
standard: 01 44 54 75 04

Métro: Hôtel-de-Ville, Saint-Paul (Lignes 11 et 1)

Pour tout savoir sur nos actualités, consultez notre site internet et suivez-nous sur les réseaux sociaux:



**Services municipaux**

Lundi - Vendredi: 8 h30 - 17 heures  
jeudi: 8 h30 - 19 h30  
Samedi: 9 heures - 12 h30  
(déclaration de naissance, de reconnaissance et de décès, célébration de mariage uniquement)

Pensez aussi à l'application « **Dans Ma Rue** » de la Mairie de Paris qui vous permet de signaler les anomalies constatées dans l'espace public.

[www.mairie04.paris.fr](http://www.mairie04.paris.fr)

Journal Municipal du 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris / Tél.: 01 44 54 75 04 – [www.mairie04.paris.fr](http://www.mairie04.paris.fr) – Directeur de la publication: Ariel Weil / Rédactrice en chef: Isabelle Knafo / Rédactrice: Marie-Aurore de Boisdeffre / Secrétariat de rédaction: Émilie Mostefaï / Photographes: Ville de Paris - Mairie du 4<sup>e</sup> - Mathieu Delmestre / Conception et mise en page: Didier Peuch / Illustrations: Odélie Kammoun / Impression sur papier issu de forêts gérées de manière durable labellisé PEFC, imprimeur labellisé imprim'vert / Distribution: Proximes

Ni la démocratie ni la citoyenneté n'ont, aujourd'hui, le visage et la voix qui étaient ceux de leur naissance, à Athènes. La communauté politique défendue par les Grecs, à laquelle on reprocherait aujourd'hui un manque de représentativité, est devenue au XX<sup>e</sup> siècle le rassemblement de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de 18 ans et plus. Mais retenons que c'est dans une ville, une cité, que la démocratie est née, dès le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Il n'est pas indifférent que ce soient les villes qui, en premier lieu, explorent, expérimentent, développent la participation de leurs habitants à la vie de la cité.

Dans une ville-capitale, dans une ville-monde comme Paris, l'échelon de l'arrondissement est probablement celui qui permet d'innover le plus simplement et, dans le même temps, de créer avec les citoyennes et les citoyens le lien le plus sincère, le plus solide, le plus renouvelé.



Animés par la volonté de faire de la démocratie locale une réalité et un exercice quotidiens, les équipes de la Mairie du 4<sup>e</sup> et le Conseil Municipal travaillent en étroite collaboration avec vous, habitantes et habitants sur de nombreux projets locaux. Vous, usagers du service public, arpenteurs de la ville et de l'arrondissement, êtes les mieux placés pour savoir ce qui vous convient. Récemment, vous avez transformé l'arrondissement en l'adaptant à vos besoins ou à vos idées par votre investissement actif dans les projets de Budget Participatif, les opérations d'embellissement du quartier ou une réflexion de fond sur l'avenir du centre de Paris.

Comme vous le faites depuis longtemps dans les réunions publiques, les Conseils d'arrondissement et de quartier, et dans tous ces lieux de débat et de discussion que vous contribuez à animer.

Vous êtes conseillers de quartier, membres de commissions de travail, représentants associatifs, citoyens investis, et même membres du conseil municipal des enfants pour les plus jeunes engagés : vos idées, vos ateliers, vos réflexions contribuent à la dynamique locale, animent le débat. C'est une joie et une exigence quotidiennes que de travailler avec vous à concevoir, amender ou amplifier des projets enracinés dans le territoire local et nourris de la connaissance intime que vous en avez.

Ce travail, ce dialogue, cette démocratie en actes requièrent de la méthode et de l'innovation, de la part de tous, pour aller vers plus d'inclusion, d'engagement, de résultats. Beaucoup d'entre vous privilégient des modes de participation hors du cadre des assemblées délibératives. Solidarité avec les plus démunis, préparation aux gestes de premiers secours, protection de notre planète, résilience de la ville : votre mobilisation autour des dispositifs municipaux fait de la citoyenneté une notion tangible. En s'appuyant sur l'expérience accumulée au cours du temps et sur le Pôle Citoyens de la mairie, une spécificité du 4<sup>e</sup>, nous avons créé avec la Ville de Paris une expérience pilote, les Volontaires de Paris. En trois mots, tout est dit. La démocratie participative, le débat des idées, ce sont aussi des gestes, au service des autres.

Parce que la démocratie est née dans une ville, c'est plus que jamais aux villes de s'attacher à la développer, à l'augmenter, à la faire vivre. Continuons de soutenir l'émergence de vos idées, la qualité de vos débats, celle de vos engagements et de faire ainsi de la démocratie locale un plébiscite de tous les jours. ■

*Ariel Weil*

Ariel Weil  
Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement

## Un projet dans le projet

La Maison du projet Morland Mixité Capitale a été inaugurée le 13 février par Anne Hidalgo et Ariel Weil aux côtés de Laurent Dumas, Président d'Emerige, lauréat de "Réinventer Paris". Avant de profiter, en 2021, du bâtiment de 40 000 m<sup>2</sup> qui offrira un marché alimentaire, des logements, une crèche, un hôtel, une auberge de jeunesse, des commerces, une des plus belles vues de Paris, et même une piscine, les riverains pourront découvrir dans ce lieu entièrement construit à partir de matériaux récupérés sur le chantier voisin. Au-delà de sa vocation d'information, la Maison du Projet organisera tout au long des travaux des ateliers pédagogiques à destination des écoles du 4<sup>e</sup> et de tout Paris en partenariat avec la Pavillon de l'Arsenal. ■



© Ville de Paris

Lumineuse et éphémère, la Maison du projet Morland Mixité Capitale est faite à partir des matériaux recyclés du chantier

## Merci à l'Orchestre de Chambre de Paris

Le 22 février, trois musiciens de l'Orchestre de Chambre de Paris ont offert aux personnes sans-abri hébergées à la Mairie du 4<sup>e</sup>, aux bénévoles et partenaires qui les ont entourées cet hiver un concert-rencontre intitulé « Voyage en musique à travers les siècles ». Une manière de donner au plan Grand Froid un supplément d'âme, et de faire se rencontrer la tradition de solidarité de la Mairie du 4<sup>e</sup> et les actions engagées, citoyennes et culturelles menées par l'Orchestre de Chambre de Paris depuis plusieurs années. ■

## Tous aux abris !

Avant qu'une soixantaine d'abris vélos ne soient installés par la Mairie de Paris d'ici la fin 2019 dans la capitale, la mairie du 4<sup>e</sup> expérimente en avant-première une solution de stationnement résidentiel pour les cyclistes de l'arrondissement. Situées à proximité immédiate du Réseau Express Vélo (REVe) qui relie la place de la Bastille à celle de la Concorde, les deux stations à six places du 6 impasse Guéménée et du 14 rue Jacques Cœur permettent aux riverains, depuis le 21 mars et jusqu'au 31 décembre 2019, dans un premier temps, de garer correctement leur vélo, sans contrepartie. Charge à eux de nous dire ce qui pourrait être amélioré dans cette nouvelle solution ! ■



© Mairie du 4<sup>e</sup>

Garez vos vélos en toute sécurité impasse Guéménée et rue Jacques Cœur

## Ô 4 vents aux 4 coins du Centre

En 2009, la Ville de Paris a sollicité Pascale Paulat et son association Ère de Jeu pour créer le premier festival parisien destiné à la petite enfance, unique par les publics qu'il touche (les bébés de 3 mois sont ses plus jeunes spectateurs) et par les lieux précieux de patrimoine qui l'accueillent. Le succès d'« Ô 4 vents » auprès du public fut immédiat et se maintient chaque année. Du 17 au 26 mai, à la Mairie du 4<sup>e</sup>, à l'Hôtel de Beauvais, à l'Hôtel Bouthillier de Chavigny, au Pavillon de l'Arsenal, à la Halle des Blancs-Manteaux et au Pôle Simon Le Franc, l'art vivant a une nouvelle fois investi le centre de Paris pour le plaisir des petits et des grands. ■

## Un parfum d'Italie au cœur du 4<sup>e</sup>

Le 12 avril, Eataly, le concept-store transalpin lancé à Turin en 2007 et qui a fait des petits en Italie et outre-Atlantique a ouvert ses portes en plein cœur du Marais, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Vous pourrez y faire vos courses, vous restaurer, prendre des cours de cuisine, et découvrir tous les secrets de la gastronomie italienne conservés sous la verrière de l'artiste écossais Martin Boyce. ■



© Mairie du 4<sup>e</sup>

Chez Eataly, choisissez vos salumi et formaggi à la coupe tous les jours jusqu'à 21h

## Les Foulées du Marais de retour

Au cours des trois dernières années, cette course bien connue des habitants du 3<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> arrondissements n'avait pu avoir lieu faute de moyens humains. Grâce à un partenariat conclu avec le Pôle Simon Le Franc et les Maisons des Jeunes et de la Culture d'Île-de-France, la Mairie a pu la faire renaître dans le Parc Rives de Seine le 12 mai 2019, avec la participation de 250 coureurs et coureuses ! ■



© Mairie du 4<sup>e</sup>

Ariel Weil remet les médailles aux coureuses des Foulées du Marais

## L'école Neuve Saint-Pierre se dote de légumes et aromates

Le projet du budget participatif 2017 « Restaurer la nature dans l'îlot sportif Neuve Saint-Pierre » a été inauguré le 18 avril par le Maire et les élus (Evelyne Zarka, Corine Faugeron et Boris Jamet-Fournier) en présence du directeur de l'école, des parents d'élèves et des délégués de toutes les classes. Pour compléter le projet, la Mairie a offert à l'école des kits de jardinage pour enfants. Ces derniers permettront d'organiser des ateliers pédagogiques à l'issue desquels les enfants pourront manger leurs propres légumes et herbes aromatiques. ■



© Mairie du 4<sup>e</sup>

Ciboulette, menthe, persil : les écoliers font leur marché à la récré avant, bientôt, de déguster ces aromates fraîchement plantés par la Mairie



## Un nouveau jardin public pour fêter l'été

La place du Père Teilhard-de-Chardin sera transformée, à la fin du mois de juin, en un jardin public qui met en valeur une partie des vestiges de l'enceinte Charles V. Les travaux commencés en janvier 2019 ont conduit à la création de 800 m<sup>2</sup> de surface végétale, propice à la biodiversité et peuplée de fleurs et de végétaux typiquement franciliens. ■

© Mairie du 4<sup>e</sup>

Fin juin, 800 m<sup>2</sup> d'espaces verts accueilleront les riverains place du Père Teilhard-de-Chardin

## Sully voit la vie en vert

Dans la rue de Sully toute proche, le projet de végétalisation issu du budget participatif de 2016 a permis de créer des îlots de verdure sur les pieds d'arbres situés en bordure de la façade ●●●

© Mairie du 4<sup>e</sup>

De l'oxygène en plus avec la nouvelle trame verte qui longe la Garde Républicaine

## Des toilettes sur l'île Saint-Louis

Au pied du Pont Louis-Philippe côté Quai de Bourbon, dans des locaux actuellement emmurés, deux toilettes publiques, pour hommes et pour femmes, vont être aménagées pour cet été. Les travaux sont en cours depuis le 15 avril et doivent se terminer en juillet. Les toilettes seront ouvertes sept jours sur sept, de 10h à 22h en période estivale (18h30 le reste de l'année) mais les horaires pourront s'étendre en fonction de la météo et des événements. ■

© Mairie du 4<sup>e</sup>

Emplacement des futures toilettes sur les quais bas de l'île Saint-Louis

●●● sud de la caserne de la Garde Républicaine. Cette coulée verte de 273 m<sup>2</sup> qui invite à la promenade se poursuivra le long de la bibliothèque de l'Arsenal, avec une livraison de six nouveaux îlots prévue courant 2020. ■

## Le futur jardin des Arts: 5 000 m<sup>2</sup> de verdure dans le 4<sup>e</sup>

Bientôt, le jardin des Arts, le jardin de l'hôtel d'Aumont et le square Albert Schweitzer ne feront plus qu'un: les trois parcelles aujourd'hui séparées, situées en bord de Seine, le long de la rue des Nonnains d'Hyères et de la rue de l'Hôtel de Ville seront réunies pour former un grand jardin public de 5000 m<sup>2</sup>. Ce projet, prioritaire pour le Maire Ariel Weil, offrira aux habitants et aux passants un vaste espace vert, plus végétalisé, plus accueillant, et assorti de jeux pour enfants. Les travaux débuteront en octobre 2019 pour se terminer au premier trimestre 2020. ■

© Mairie du 4<sup>e</sup>

Début 2020 les parcelles réunies offriront 5 hectares de jardin aux riverains et promeneurs

## La rue de la Verrerie repensée pour les piétons

Le 23 avril, ont démarré les travaux de réalisation d'un plateau piétonnier rue de la Verrerie sur le tronçon allant de la rue du Bourg-Tibourg à la rue du Renard. La chaussée doit se voir relevée à hauteur du trottoir, le revêtement du sol entièrement refait, tandis que seront créés des plateaux traversants aux carrefours de la rue. Sur le tronçon allant de la rue de Moussy à la rue du Bourg-Tibourg, les dalles des trottoirs seront renouvelées et des pavés sciés seront installés sur la chaussée. Il est également prévu de désencombrer la rue de ses mobiliers superflus afin d'unifier son tracé. Du 23 avril à fin août 2019, les travaux concerneront la section rue du Bourg-Tibourg-rue des Archives, de septembre 2019 à avril 2020, celle qui s'étend de la rue des Archives à la rue du Renard. Retrouvez plus d'informations en consultant le dossier de présentation du projet sur le site internet de la Mairie du 4<sup>e</sup>. ■



© Ville de Paris

À l'issue des travaux les piétons bénéficieront d'un passage plus vaste, plus plat et plus sécurisé

## Un véritable parvis pour Saint-Merri

Complétant la rénovation du complexe sportif, un nouveau parvis va être créé sous le porche de Saint-Merri grâce au réaménagement de la sortie de la voie souterraine des Halles, et à une végétalisation de la fontaine qui la surplombe. Ce nouvel espace public apaisé, débarrassé des grilles et du béton qui obstruaient la façade du bâtiment, sera visible en janvier 2020, à l'issue de travaux qui débuteront en juillet 2019. ■



© Ville de Paris

Début 2020, grâce à un nouveau parvis, Saint-Merri sera mis en valeur et l'accès au bâtiment facilité

## La rue des Lombards désormais accessible à tous

Début avril, un nouveau cheminement central dallé en granit de la rue des Lombards, issu d'un projet du budget participatif 2017, a été finalisé. Cette rénovation de la rue permet désormais aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes de s'y déplacer aisément, et aux détenteurs de chariots ou de valises d'être les plus silencieux possibles. ■

© Mairie du 4<sup>e</sup>

La rue des Lombards réaménagée





*Citoyennes, citoyens, à vos idées!*

Projection à la Mairie du 4<sup>e</sup> du documentaire « Mur de papier » réalisé par Olivier Cousin en présence du Maire

## À Paris, la ville se construit avec les habitant·e·s

Depuis 2014, la Ville de Paris a renforcé et parfois initié un dialogue avec les Parisiennes et les Parisiens en développant de nombreux outils qui leur permettent de s'exprimer, de participer, de donner leur avis, de proposer des projets à la municipalité. Ils prennent des formes aussi diverses que les rêves des habitants : la concertation et l'information avec les réunions publiques, le site [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr) ou l'application Dans ma rue, la réflexion, l'action, et la participation à la prise de décision avec les Conseils de quartier et le

volontariat, l'organisation d'événements et la création de projets via le budget participatif ou le lien avec les associations. Ces outils sont autant de moyens, traditionnels ou innovants, d'enrichir cette chose essentielle et première qui fait de plus en plus défaut, le lien social. Le 4<sup>e</sup> arrondissement a fait de la participation des habitants une de ses priorités, en déclinant les innovations démocratiques de la Ville de Paris, du budget participatif au renouveau des Conseils de quartier, ou en innovant à son échelle et en créant, avec les acteurs locaux, de nouveaux dispositifs,

comme le Conseil Municipal des Enfants, et de nombreux événements, comme les désormais célèbres Foulées du Marais. Avec les cafés du Maire mensuels et le développement des réunions publiques, Ariel Weil a souhaité nourrir plus encore le dialogue avec les riverains. Les habitants du 4<sup>e</sup> sont de plus en plus nombreux à s'engager dans la vie de leur quartier, de leur arrondissement. Qu'ils en soient remerciés, car cet enthousiasme est une des plus grandes richesses de la capitale et un socle pour, ensemble, faire ville, faire société. ■

## Avec le budget participatif, vous avez fait Paris et le 4<sup>e</sup> arrondissement à votre idée!

Le procédé du budget participatif a été créé en 1989, à Porto Alegre, mais jamais mis en place à l'échelle d'un pays. Pour la Maire de Paris Anne Hidalgo, le décliner dans la capitale permettait de renouveler l'action municipale et la fabrique des politiques publiques et relevait de l'évidence: « *Je fais confiance aux Parisiens: cette ville qu'ils connaissent mieux que quiconque, je veux qu'ils nous aident à la façonner, à la faire grandir* ». Lancé dans la capitale en 2014, avec 5 % du budget d'investissement de la Ville remis entre les mains des Parisien-ne-s, son attractivité n'a cessé de croître au cours des dernières années, avec une participation de plus en plus importante des habitants. En 2014, la ville a proposé 15 projets, construits par les services de la Mairie de Paris, au vote des Parisien-ne-s. En 2015, c'est la 1<sup>ère</sup> année au cours de laquelle les

Parisien-ne-s sont invité-e-s à prendre part au vote mais aussi et surtout à construire et déposer eux-mêmes les projets soumis au vote: au total, 5115 projets sont déposés et 188 sont lauréats. En 2016, lors de la phase de dépôt, des ateliers de co-construction ont été mis en place pour permettre aux habitants de créer collectivement des projets et de travailler ensemble sur d'éventuels rapprochements entre projets similaires. Deux ans après le lancement du budget participatif, ce sont 3158 projets déposés et 219 projets lauréats. Cette année-là également, la Ville a mis en place le BP des écoles et des collèges. Au total, ce sont 8 millions d'euros qui sont donnés aux établissements publics pour la réalisation de ces projets, également répartis entre les écoles et les collèges. En 2017, 2446 projets sont déposés et l'on compte 196 lauréats.

En 2018, ce sont 1924 projets déposés et 180 sélectionnés. Ces dernières années, en 2018 et en 2019, le nombre de projets sur l'espace public a été considérablement réduit. Seuls les petits projets ne nécessitant pas de travaux lourds ont été acceptés afin de permettre concomitamment la réalisation des projets précédemment votés. Près de 500 millions d'euros jusqu'en 2020 sont ainsi consacrés aux projets conçus et votés par les habitants dans tous les arrondissements de Paris, dont 30 % réservés aux quartiers populaires.

### Le budget participatif, comment ça marche?

Pour être proposés pour le budget participatif annuel, les projets des habitants doivent respecter trois critères : intérêt général, budget d'investissement et compétence de la Ville de Paris. En termes de calendrier, ●●●



La démocratie participative passe aussi par des réalisations concrètes: ici, la création d'une nouvelle entrée rue de Rivoli pour le square de la Tour Saint-Jacques, un projet du budget participatif 2016





Restitution des ateliers de concertations des Conseils de quartier du centre dans le cadre du regroupement

●●● les projets sont déposés en janvier et février, instruits par les services techniques et co-construits dans différents ateliers de mars à mai. En juin se déroule dans chaque arrondissement une commission ouverte au public, qui arrête la liste des projets soumis au vote organisé en septembre. En décembre, la Ville vote son budget, et donc celui des futurs projets. En janvier, on commence à étudier les projets retenus, qui seront réalisés entre un à trois ans selon leur complexité.

#### Dans le 4<sup>e</sup>, une inclusion des porteurs de projets et des habitants à toutes les phases du dispositif!

Dans le 4<sup>e</sup>, tout le monde peut voter, et depuis 2014, l'arrondissement compte 24 projets lauréats. En moyenne chaque année, plus d'un million et demi d'euros du budget d'investissement de la Mairie est mis entre les mains des habitants.

Les écoles et la communauté scolaire, des enseignants aux parents d'élèves, ont été particulièrement impliquées dans le vote. En 2018, toutes les écoles et les deux collèges ont participé au budget participatif. La Mairie du 4<sup>e</sup> a innové en faisant des établissements un lieu de vote pour les citoyens en devenir! Ainsi, les agents de la Mairie passent dans chacune des écoles de l'arrondissement pour permettre aux parents et aux enfants de prendre part au vote facilement. Comme pour tous les arrondissements, des vacataires sillonnent également le territoire durant toute la période de vote. Deux urnes fixes sont également implantées: une à la Mairie et une au pôle Simon Le Franc. En 2014, vous étiez 1274 à voter, 1761 en 2017 et 3200 en 2018, une participation record pour Paris!

La phase d'étude qui intervient après le vote, quant à elle, implique particulièrement les porteurs de projet. Pour

chaque projet lauréat, la Mairie fait une réunion de concertation avec le porteur et les services afin que le contenu précis du projet soit le résultat d'un dialogue fructueux avec le porteur. Lorsque vient le temps de la réalisation, la Mairie tient au courant le porteur à chaque étape du projet et tous les projets réalisés font l'objet d'une inauguration à laquelle le porteur et les habitants du quartier sont invités.

#### Focus sur l'avancée des projets

- 7 projets ont été inaugurés
- 6 sont en cours de travaux
- 5 sont en étude et 5 en instruction technique
- 1 projet, celui du Pont Saint-Louis, a dû être abandonné car il a été refusé par les Architectes des Bâtiments de France.
- Une réunion publique d'information sur le Budget Participatif aura lieu au printemps 2019 et une gazette spéciale BP du 4<sup>e</sup> est en cours de préparation pour l'été 2019. ■

## Les Conseils de quartier, instance de participation à la vie municipale et citoyenne

### Qu'est-ce qu'un Conseil de quartier (CQ)?

Créés à Paris en 2002, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, ils relèvent des maires d'arrondissement qui ont la charge de leur gestion et de leur organisation. Lieux d'information, d'écoute, de débats et de propositions concernant les projets d'aménagement, la vie de quartier ou encore l'amélioration du cadre de vie, ils renouvellent le lien social entre les habitants, et renforcent celui des administrés avec le Conseil Municipal. Tout Parisien, quel que soit son âge et sa nationalité, peut participer à un Conseil de quartier sur la base du volontariat: le 4<sup>e</sup> se réjouit de compter parmi eux un jeune garçon de 12 ans! Chaque Conseil de quartier de Paris dispose d'un budget annuel d'investissement de 8264 euros et d'un budget annuel de fonctionnement de 3306 euros. Grâce aux Coordinateurs des Conseils de quartier qui font l'interface avec les services de chaque mairie d'arrondissement, les membres des CQ sont accompagnés dans leurs missions et leurs projets.

### Depuis 2018, les Conseils se renouvellent

La Ville de Paris a lancé une large concertation autour de cette instance de démocratie participative. Son objectif: redynamiser ces conseils, en repérer les limites et les dépasser, réfléchir collectivement aux CQ de demain, faire circuler les bonnes pratiques, enrichir et démultiplier leurs actions, essayer d'inclure de nouveaux citoyen-ne-s etc. Le 24 mars 2018 et le 6 février 2019, 300 Conseils de quartier,



Les jardinières installées au croisement de la rue des Archives et de la rue des Blancs-Manteaux, suite à un projet du Budget Participatif, ont été plantées d'espèces choisies en concertation avec les Conseils de quartier

dont ceux du 4<sup>e</sup>, ont réfléchi et échangé sur les bonnes pratiques à l'occasion d'un café créatif. Un après-midi a été dédié à la découverte des initiatives de participation citoyenne. En octobre et novembre, une consultation a été proposée sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr) (404 contributions et 337 participants), avant que ne soient mises en place des expérimentations quant aux nouveaux fonctionnements des Conseils de quartier, de décembre 2018 à mars 2019. Les résultats de cette concertation et de l'expérimentation feront l'objet d'une restitution théâtrale et donneront lieu à la publication d'un guide de bonnes pratiques (celles issues de la première journée de participation sont déjà consultables sur ce site: [www.paris.fr/participez/agir](http://www.paris.fr/participez/agir)).

### Les « Quatre Coins du Quatre »

Le 4<sup>e</sup> arrondissement compte 4 Conseils de quartier: Saint-Merri, Saint-Gervais, les Îles et Arsenal, qui se réunissent 10 fois par an autour des présidents et vice-présidents habitant l'arrondissement. Pour assurer le suivi et les liens avec la Mairie, le Maire a désigné un-e élu-e référent-e à chaque conseil. Son rôle consiste à porter en séance les réponses de la Mairie aux questions formulées par les

conseillers au précédent conseil. Parmi les expérimentations en cours pour repenser les CQ, la présence de la Mairie lors des CQ a été revue. Jusqu'en janvier 2019, la Mairie assistait à la totalité des conseils. Afin que ceux-ci soient plus autonomes, il a été décidé que la Mairie ne serait présente qu'à un conseil sur deux. En contrepartie il a été proposé à chaque conseil de soumettre annuellement quelques projets à la Mairie (en plus de leurs autres projets). Celle-ci en valide un ou deux par Conseil de quartier et les accompagne au quotidien dans la mise en œuvre.

Le renouvellement se construit aussi dans le cadre du regroupement des arrondissements: les Conseils de quartier ont pu rendre un avis sur le rapport des conseillers de Paris remis à la Maire en décembre 2018. Afin de leur permettre de réfléchir collectivement sur ce rapport, la Mairie du 4<sup>e</sup> a organisé un atelier de travail à l'issue duquel les 4 CQ ont formulé leurs remarques. Le regroupement est anticipé et commence même à se mettre en œuvre à l'échelle des CQ, puisque trois ateliers de travail inter Conseils de quartier des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements ont eu lieu les 14 février, 14 mars et 11 avril pour que ceux-ci réfléchissent à leur organisation et à leur fonctionnement à partir de mars 2020. La démocratie de proximité, la géographie des Conseils de quartier et l'utilisation des bâtiments libérés ont été débattus, faisant des membres des Conseils de quartier les premiers artisans, concepteurs et utilisateurs de la mairie et du secteur de demain. ■



### S'engager pour la défense de l'environnement avec le Conseil Local Climat Paris Centre

Le Conseil Local Climat (CLC) Paris Centre est né d'un processus de consultation entamé au début de l'année 2018 qui a permis de faire remonter près de 100 propositions d'habitants du centre à la Ville de Paris pour la rédaction de son Plan Climat. Depuis novembre de la même année, la création officielle du CLC permet d'offrir aux habitants un espace de construction de projets de lutte contre le dérèglement climatique au niveau local.

Plusieurs ateliers de construction de projets, qui seront notamment proposés au vote du prochain budget participatif, se sont déjà tenus dans les Mairies du centre. Pour plus de renseignements, écrivez à : [climatpariscentre@paris.fr](mailto:climatpariscentre@paris.fr) ■

### Tous volontaires et bâtisseurs d'une ville tournée vers l'avenir

Les attentats de 2015 ont ravivé le désir d'engagement des Parisien-ne-s. Prendre la mesure des défis auxquels la ville de demain est confrontée, et agir à l'échelle locale, à court et à long terme, c'est cela, la résilience urbaine. La Maire de Paris souhaite rassembler les nombreux volontariats et formations (climat, premier secours, solidarité...) déjà proposés aux habitant-e-s pour créer un réseau d'habitants volontaires qui puisse être quotidiennement sollicité par la Ville dans le cadre de certaines missions, et également en cas de crise. Très complet (formation en cas de crue, de forte chaleur, de pénurie de nourriture), le cycle de formation expérimental proposé par la Mairie du 4<sup>e</sup> et la Mairie de Paris contribue à la résilience de Paris et renouvelle l'engagement et l'union de ses habitants. Près

d'une dizaine d'ateliers ont déjà été dispensés à la Mairie entre avril et juin, plus de 20 habitants du 4<sup>e</sup> et une dizaine d'habitants de tout Paris ont ainsi pu devenir les premiers volontaires de la capitale ! *Fluctuat nec mergitur.* ■

### Le Pôle Citoyens, un dispositif unique

Vous le connaissez et en êtes de fervents utilisateurs : le Pôle Citoyens de la Mairie du 4<sup>e</sup> est une particularité de votre arrondissement. Lieu d'écoute, d'information et d'orientation, il vise à faciliter la vie quotidienne des familles, des seniors, mais aussi de tous les habitants désireux de s'y rendre. Il accompagne ceux qui veulent s'engager bénévolement dans la vie du 4<sup>e</sup> et qui souhaitent partager leurs savoirs ou leurs centres d'intérêts avec d'autres habitants. C'est aussi lui qui anime le Conseil Municipal des Enfants (CME).

Venez profiter des événements, ateliers, conférences et visites culturelles, des permanences institutionnelles et associatives organisés par ses équipes enthousiastes.

### Le CICA: un nouveau souffle!

Instance de démocratie locale relevant des Mairies d'arrondissement, le Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA) est défini par la loi de 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon. Il réunit les représentants des associations locales ou membres de fédérations ou confédérations nationales qui en font la demande et qui exercent leur activité dans l'arrondissement.

Dans le 4<sup>e</sup>, après des années de CICA quelque peu monotones, le Maire a souhaité mettre en place, début 2019, une nouvelle méthode de fonctionnement afin

d'inciter les associations, qui constituent une des richesses de l'arrondissement, à se saisir de ce dispositif. Ainsi, chaque CICA est consacré à une thématique définie collectivement par le Conseil d'Arrondissement et les associations. Fin 2018, Ariel Weil a nommé son adjointe à la démocratie locale, Corine Faugeron, élue référente du CICA. Son rôle est d'accompagner les associations dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets liés au CICA en cours, en amont et en aval de celui-ci. Chaque CICA est piloté par l'élue référente et une association.

Deux « nouveaux » CICA ont déjà pu avoir lieu. En janvier 2019, il portait sur la solidarité. L'association « Aux 4 coins du 4 » a enquêté sur les besoins des acteurs œuvrant dans le champ de la solidarité dans l'arrondissement. Après plusieurs réunions de travail, est né le projet de « *pôle de solidarité* » dans l'un des bâtiments libérés; ce dernier a reçu un accueil très favorable du Conseil d'Arrondissement, et le Maire l'a défendu et l'a cité en exemple à plusieurs reprises lors de temps de travail sur le regroupement et sur les réseaux sociaux. En mars 2019, on parlait fête de la musique 2019 dans le 4<sup>e</sup>. L'association « *le 4<sup>e</sup> au cœur* » a piloté, avec l'aide de Corine Faugeron, une série de réunions avec divers acteurs locaux afin de soumettre au Conseil d'arrondissement une proposition d'initiatives musicales lors de la fête de la musique 2019, et des moyens de lutter contre les nuisances sonores qui accompagnent souvent la soirée festive du 21 juin. Le Maire a acté l'idée de prévoir un « *in* » des initiatives locales et plusieurs actions de sensibilisation des commerçants vont être testées d'ici la Fête de la Musique. ■

### Dans le 4<sup>e</sup>, on participe à tous les âges, et en famille!

Parce qu'elle souhaitait redonner aux événements un caractère local et réellement municipal, et créer des dispositifs de participation citoyenne, la Mairie du 4<sup>e</sup> s'est dotée d'un Conseil Municipal des Enfants il y a plus de dix ans.

Avec la fin des contrats aidés en 2018, le CME s'est retrouvé menacé. Grâce à un partenariat fructueux avec le Centre Paris Anim' Simon Le Franc et une association, Ère de Jeu, le Conseil Municipal des Enfants peut continuer sa route, et repose même sur un nouveau concept : des émissions radiophoniques spécialement imaginées par et pour les enfants, autour des différentes thématiques et projets du CME qui fait des jeunes citoyen-ne-s d'apprentis journalistes! Merci au Pôle Simon Le Franc qui met sa radio à disposition et accompagne avec bonheur

les enfants dans le montage et la réalisation de leurs émissions, tandis qu'Ère de Jeu anime les séances. Le CME a travaillé cette année sur des enjeux essentiels pour la ville de demain : le regroupement des arrondissements du centre, la pollution, ou encore la biodiversité. Ils ont pu rencontrer la Maire de Paris, les services de la propreté et des espaces verts de la capitale, ils ont visité la résidence de l'Ave Maria, et rencontré des personnes âgées pour travailler avec elles à la végétalisation du balcon de la résidence. Depuis quelques semaines, se tiennent mensuellement des « Cafés des parents », près des écoles, au cours desquels les familles de l'arrondissement peuvent discuter plus avant avec Ariel Weil des problématiques qui sont les leurs. ■

### Le Grand débat national est aussi local!

Pour s'associer au Grand débat national, la Ville de Paris a organisé du 15 janvier au 30 mars une conférence de consensus. Des doléances ont été déposées sur la plateforme [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr), le 25 janvier, de midi à minuit, les Parisien-ne-s ont pu s'exprimer librement dans l'hémicycle du Conseil de Paris. Fin février, un bus a circulé dans la capitale pour récolter tous les avis des habitants, pendant que des conférences étaient organisées à l'Hôtel de Ville.

Le 4<sup>e</sup> arrondissement a particulièrement pris à cœur ce souhait de dialogue. Un cahier d'expression citoyenne a été mis à disposition en permanence à l'accueil de la Mairie et sur son site internet. Un grand débat a eu lieu le mercredi 6 février, de 18h30 à 21h30 et a réuni environ 80 personnes. Organisé avec État d'esprit, le partenaire

de la Ville de Paris, il a porté sur les quatre thématiques suggérées par le gouvernement : la transition écologique, la fiscalité, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics. La restitution du débat est disponible sur le site internet de la Mairie.

Parce que le Maire est convaincu que le dialogue ne doit être ni épisodique, ni communicationnel, il a également souhaité favoriser la tenue de « *débats permanents* » au sein de la mairie. Les associations, Conseils de quartier et collectifs d'habitants ont été invités à proposer un débat en Mairie. Quatre débats ont eu lieu : deux ont été organisés par l'espace éthique, un par l'association DEBATLAB (association nationale des professionnels de la concertation) sous forme d'atelier du renouveau démocratique et un par CITEO sur l'économie circulaire. ■



## L'incendie de Notre-Dame survenu le 15 avril dernier a ému le monde entier, mais ce sont d'abord notre quartier et votre vie quotidienne qui en ont été bouleversés.

Depuis le soir du drame, le Maire et son équipe se sont fortement mobilisés pour défendre les intérêts des riverains de l'Île de la Cité face à ce chantier de reconstruction hors-norme.

L'enjeu aujourd'hui est de faire en sorte que la vie reprenne le plus normalement possible sur l'Île de la Cité, tout en permettant l'installation du chantier dans les meilleures conditions de sécurité pour les ouvriers comme pour les riverains. Même si c'est un travail en perpétuel mouvement, la Mairie a travaillé avec ses partenaires (État, Ville de



© Mairie du 4<sup>e</sup>

Paris, experts) pour faire en sorte que l'information soit collectée et circule en même temps que la situation évolue. ■

### Les conséquences de l'incendie et du chantier.

La Préfecture et la DRAC ont indiqué qu'il y avait une exigence à aller vite afin de sécuriser l'édifice et que le péril n'était pas encore levé ; la phase d'urgence sera terminée lorsque le parapluie aura été déployé au-dessus de Notre-Dame et l'échafaudage actuellement en place supprimé. Cette phase risque de durer encore plusieurs mois.

La clôture rapide du chantier par une palissade, indispensable à la sécurité de tous, permet de faire le tour complet de la cathédrale, et de rétablir un peu de fluidité dans la circulation piétonne.

Ce dispositif sera amené à évoluer, notamment pour limiter l'emprise de chantier rue du Cloître Notre-Dame dans quelques mois dans le cadre d'un nouveau périmètre, une fois que le chantier sera sur son rythme de croisière. La question de la transparence des palissades devra également être traitée dans un second temps.

Du fait de sa proximité avec la cathédrale, le square Jean XXIII a été choisi pour accueillir les bases vie des ouvriers et des compagnons en charge de la reconstruction. Il sera donc fermé et totalement inaccessible au public pendant la durée du chantier.

Ceci étant, la Ville a eu à cœur de préserver les arbres remarquables qui y sont situés. Les services de l'État se sont engagés à les conserver, sauf si aucune autre solution n'était possible. Ariel Weil a par ailleurs souhaité que la palissade de chantier du quai de l'Archevêché soit située en retrait, derrière les arbres, pour les laisser visibles et réduire encore l'emprise du chantier.

La question de la possible pollution au plomb a été prise au sérieux et des tests effectués au lendemain de l'incendie : l'analyse de l'ensemble des prélèvements réalisés depuis le 15 avril indique qu'il n'y a pas de risques liés à l'absorption de plomb lors de l'inhalation de l'air extérieur, mais confirme la présence de poussières de plomb aux alentours immédiats de la cathédrale. L'Agence Régionale de Santé et la Préfecture de police ont déjà notifié aux riverains un certain nombre de mesures de précaution et le Maire a obtenu que des tests à domicile soient réalisés pour les familles avec de jeunes enfants. ■

Toutes les informations présentes sur ce journal seront actualisées au fil des semaines sur le site web et les réseaux sociaux de la Mairie.

## Paris Centre, c'est dans un an !

Les derniers mois ont été décisifs pour la progression du regroupement des arrondissements prévu pour 2020. Le 19 décembre dernier, le rapport de la Conférence des arrondissements destiné à éclairer le Conseil de Paris a été remis à la Maire de Paris. Le 5 février, il a été débattu en Conseil de Paris : les conseillers de Paris ont entériné le choix de la mairie du 3<sup>e</sup> comme mairie de secteur et confirmé le nom de « Paris Centre ». Après avoir voté pour choisir le nom du secteur et l'emplacement de la mairie, les citoyen-ne-s ont contribué sur [www.idees.paris.fr](http://www.idees.paris.fr), donnant des pistes pour l'utilisation des trois mairies qui seront vacantes dans un an. Au total, 1363 avis et propositions ont été déposés entre octobre et janvier. De février à juin 2019, ce fut au tour des Conseils de quartier d'être à nouveau consultés.

### L'organisation de la future mairie du Centre de Paris se dessine autour de 4 principes directeurs

- Accompagner plus fortement les usagers dans leurs démarches, grâce à un dispositif d'accueil renforcé

- Associer plus étroitement et plus intensément les citoyen-ne-s à la vie de leur arrondissement et de leur secteur, grâce à un pôle citoyenneté et vie associative ambitieux
- Assurer une meilleure coordination des travaux dans l'espace public et les équipements municipaux
- Améliorer la relation aux usagers et le bien-être au travail des agents publics grâce à un pôle qualité.

Les agents qui constitueront l'équipe de la mairie centrale seront recrutés d'ici le début 2020. ■

### Les Parisiens ont des idées sur l'avenir des trois mairies « libérées »

Que vont devenir les mairies laissées vacantes ? Leur avenir a été soumis à une réflexion collective des élus, associations, Conseils de quartier, et citoyen-ne-s., qui s'est incarnée dans des ateliers de travail des Conseils de quartier ou encore dans la consultation proposée sur [idees.paris.fr](http://idees.paris.fr) jusqu'à fin janvier. Sur les 1363 avis déposés en ligne par des Parisien-ne-s engagé-e-s., trois souhaits, trois ambitions se dégagent clairement :

- Des espaces à vocation artistique, culturelle et sportive
- Des espaces solidaires en directions des personnes les plus fragiles
- Un pôle d'innovation et de sensibilisation pour un développement durable de Paris

Ces trois thématiques sont précisément celles que le Maire du 4<sup>e</sup> a choisi de développer au sein de la mairie du 4<sup>e</sup> :

- autour de la bibliothèque Arthur Rimbaud et de la multiplicité des événements culturels présentés au sein de la mairie ou hors-les-murs ;
  - avec l'accueil chaque soir de décembre à mars des repas pour sans-abri ;
  - autour du Labo de l'innovation qui vient de s'installer et qui a vocation à modifier notre façon de penser le service public pour et avec les habitants.
- Quels que soient les choix qui seront faits après 2020 pour occuper ces 3500 m<sup>2</sup>, ce sont de nouveaux services publics qui seront développés au cœur de Paris.

### Le processus de concertation s'est poursuivi avec les Conseils de quartier

Quatre ateliers ont été organisés afin de mobiliser les conseillers de quartier des quatre arrondissements qui ont réfléchi ensemble aux enjeux du regroupement. Ils ont présenté le 6 juin une synthèse de leurs travaux sur quatre thématiques précises :

- Quelle démocratie de proximité pour le futur secteur 1.2.3.4 ?
- Quelle nouvelle géographie des Conseils de quartier pour ce secteur ?
- Quels services publics dans la future mairie de secteur ?
- Quelle utilisation pour les autres bâtiments ?



### Nouvelles consignes de tri des déchets : comment ça marche ?

De nouvelles consignes concernant les déchets pouvant être jetés dans les bacs jaunes sont en vigueur depuis le début de l'année.

Vous pouvez désormais trier tous vos emballages : sacs plastiques, sachets, boîtes, barquettes, pots de yaourt, films plastiques et même le polystyrène ; le tout, en vrac et bien vidé, dans le bac jaune ! Une vaste simplification qui générera plus de recyclage et moins de déchets incinérés.

Alors, n'hésitez plus et triez !

### Puis-je partir en vacances sans craindre un cambriolage ?

Si vous vous absentez pendant les vacances, les services de police peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile, votre commerce ou même votre péniche au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier de l'« *Opération tranquillité vacances* », inscrivez-vous au moins 48 heures avant votre départ auprès de votre commissariat, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription au dispositif est également possible via un formulaire web à télécharger sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou sur le site Internet de la Préfecture de Police.

C'est un service gratuit !

### Comment se protéger en cas de forte chaleur ?

La Ville de Paris propose chaque été aux Parisien-ne-s les plus vulnérables d'être suivis et accompagnés lors des périodes de fortes chaleurs.

Vous êtes âgé(e) de 75 ans et plus, vous êtes en situation de handicap, vous avez des problèmes de santé ou vous avez peur d'être seul-e pendant l'été ?

Inscrivez-vous dès maintenant en appelant le 3975 (coût d'un appel local à partir d'un téléphone fixe).

Par ailleurs, la Mairie du 4<sup>e</sup> met à disposition une salle rafraîchie avec des boissons et des jeux, accessible tout l'été en juillet et août. L'arrondissement compte également une autre salle rafraîchie, à la résidence du 4 rue de l'Ave Maria.

### C'est déjà la rentrée ?!

Pensez à actualiser dès maintenant votre quotient familial sans attendre la rentrée des classes. Rendez-vous à la Caisse des écoles au 3<sup>e</sup> étage de la mairie du 4<sup>e</sup> ou faites la démarche sur le site [www.cde75004.com](http://www.cde75004.com).

Afin de faciliter la vie des parents et simplifier les démarches d'inscription à la cantine scolaire, la caisse des écoles du 4<sup>e</sup> se rendra dans toutes les écoles les deux premières semaines de la rentrée. Plus besoin de venir à la mairie !

Vous pourrez poser toutes vos questions aux personnels présents et finaliser l'inscription de votre enfant.

Rendez-vous à partir du 9 septembre pour la deuxième édition de « *la caisse des écoles nomade* ».



### Les mots fléchés de Gérard Sportiche

Gérard Sportiche est auteur de grilles de jeux thématiques allant des mots croisés aux sudokus en passant par les sudolettres et les mots fléchés.

Il travaille à la Mission Innovation, Sécurité et Usagers (MISU) de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

	Sport à Paris (de -)	16	Instance de travail	Winehouse sur la scène	4	Sicilien situé à 3.330 m	Sa villa est célèbre (d' -)
				Derrière soi	11		
	Ont leur Pôle	6					9
Mode d'échange Au boulevard Bourdon	Avec Gervais sur une place		Lanceur de flèches Grande quantité			Virtuose français au piano	
	Sert au dessin	7		En état d'euphorie		Se met avant la	Entre passage et Singes
	Peut être participative					Le 4 <sup>e</sup> tout éclairé	
Sigle pieux (4 <sup>e</sup> )		13	Etait dans le vent	Sur la boussole	20		Ville d'Allemagne
Fermé				Musardas			Article aux Blancs-Manteaux
			12			Permet de ne pas nommer	15
Réduire en poudre		2			17	Au bout de la mairie	
À la Garde Républicaine						En les	Relatif au mouton
			Élargit le champ		10		Sert à réfléchir
			Allure d'une Mule ici				
Dans la rue de la Tacherie		18	La Seine s'y couche			Salut fait à Maria	
Longue de 130 m (rue des -)			S'échange au Cambodge			Quelquefois bleue	Appel à projets
						Casse tête du tailleur	19
						En tête des suffrages	Autrement dit code confidentiel
Ne dit mot (se -)				Suffixe féminin			
Île de 22.5 hectares				Sert à déterminer		Présente un intérêt	
		5	Éclat				3
			Lions par exemple				
Jadis parlé à Paris			Devise de la Capitale et d'ailleurs		14		
Première de couverture							
		8	Dans le nom d'un square ou d'une rue			Un Saint à la rue	

En reportant une à une les lettres contenues dans les cases numérotées à l'intérieur de la frise ci-dessous, vous obtiendrez deux éléments importants s'exerçant à l'échelle locale :

1	2	3	4	5	et	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
															Q							



**Débattre : un bien commun à protéger**

S'il est une instance où chacun est invité à débattre, participer, ce sont bien les syndicats et les partis politiques. Tout citoyen peut trouver en ces entités, un lieu de partage, d'analyses, de débats, sur tous les sujets qui touchent à sa vie sociale. Le grand débat instauré à la suite du mouvement des gilets jaunes a vu apparaître des expressions qui se sont affirmées en dehors des corps intermédiaires traditionnels. Une parole citoyenne peut s'exprimer mais qui est garante de l'intérêt objectif. Le bien commun peut-il être recentré à partir des expressions individuelles qui s'ajoutent ? La gestion de cette prise de parole ne s'invente pas, elle demande formation, réflexion sociologique, appel à des personnalités ou textes ressources, à des expertises. Cette délégation du pouvoir repose sur la confiance. Cette confiance vis-à-vis des partis et des syndicats a bien été mise à mal de façon excessive, était-ce judicieux ? Pour ma part, j'ai l'ambition de contribuer à restaurer le lien affaibli entre les citoyens et ces structures politiques existantes. Redonnons force aux partis démocratiques engagés, en rappelant les conquêtes sociales issues de longues luttes syndicales. Ces conquêtes qui font le ciment du système solidaire telle la sécurité sociale et la retraite par répartition. Remettons au centre du débat et de la participation citoyenne le bien commun et l'intérêt collectif. Notre groupe communiste offre cette possibilité. Au travers de toutes les réunions publiques, de tous les collectifs de lutte, de nos 41 élus d'arrondissement, les citoyens peuvent solliciter, interroger et contribuer à la chose publique dans ce qu'elle a de plus précieux. Notre engagement premier est bien celui-ci : porter la parole des citoyens auprès des instances décisionnelles qui doivent pouvoir plus que les entendre, les écouter.

**Évelyne Zarka**

1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

Chargée de la petite enfance, de l'éducation et du logement

**La nature a-t-elle conquis des droits ?**

Droit de la nature et droit de l'environnement ne se confondent pas. Les Droits de la Nature dépassent le Droit de l'environnement traditionnel qui se limite à protéger une nature outil et propriété de l'être humain.

Dans un article paru en 2002, Thomas Berry, l'un des théoriciens pionniers des Droits de la Nature, estimait que toute entité du Vivant est dotée a minima de trois droits fondamentaux : celui d'exister, de disposer d'un habitat et de jouer son rôle dans les cycles de la communauté de la Terre.

Les Droits de la Nature ont vocation à créer un nouveau cadre juridique. Ces nouveaux droits reposent sur plusieurs grands principes :

- Chaque entité de la biosphère joue un rôle dans le fonctionnement et la régénération des écosystèmes. Pour cette raison, toute composante naturelle dispose d'une valeur intrinsèque, qui doit être reconnue et respectée, indépendamment de son utilité pour l'Homme.
- D'une infinie diversité, les entités du vivant participent toutes à leur niveau à la vitalité des écosystèmes qui leur fournissent en retour les éléments nécessaires à leur bien-être. Ce faisant, l'existence de chaque membre de la communauté naturelle est interdépendante de celles de l'ensemble.
- Aux antipodes de l'anthropocentrisme qui fait de l'être humain le souverain des écosystèmes perçus comme sa propriété, la pensée biocentriste envisage l'ensemble des entités du Vivant en tant que composantes égales d'un même tout, la communauté de la vie.
- Des juristes imaginent donc la possibilité de reconnaître la Nature en tant que personne juridique titulaire de droits propres comme le concept le plus innovant et inspirant pour préserver la planète et l'Humanité

Dans le cadre de la manifestation Faites le Paris de la biodiversité, l'opération du 4<sup>e</sup>, De la Végétalisation à la Biodiversité, qui tend à resituer le citoyen dans la chaîne du vivant, est l'occasion d'échanger à ce propos, notamment au cours d'un forum à mettre en œuvre.

**Corine Faugeron**

Adjointe au Maire du 4<sup>e</sup>

Chargée de l'égalité, de la démocratie locale, de l'environnement, des transports, des déplacements, de la voirie et de l'espace public

**Logement : moins de leçons, plus de pragmatisme...**

Au sujet du logement, la majorité municipale n'hésite à pas être donneuse de leçons. Pourtant, après 18 ans de pouvoir, l'équipe sortante devrait emprunter le chemin de l'humilité. Quelques chiffres pour nourrir votre réflexion : 12 000 Parisiens quittent chaque année la capitale ; l'immobilier a augmenté de 50 % en dix ans ; 140 000 Parisiens sont en attente d'un logement social ; 1/3 de la production des logements sociaux est réservé aux classes moyennes ; le taux de rotation dans le parc social n'est que de 4,5 % contre 10 % au niveau national...

L'Hôtel de Ville est dans le déni : ni coupable et ni responsable. Ni coupable de l'hémorragie démographique qui frappe de plein fouet le centre de Paris. Ni responsable de la flambée immobilière. Sur le premier point la majorité pourrait s'interroger sur sa politique en matière de qualité de vie. Quant au second elle oublie son côté pompier-pyromane. Sa politique de préemption est une véritable catastrophe. Elle accélère la flambée immobilière. L'achat massif par la Ville de logements privés déjà occupés pour les transformer en logements sociaux déséquilibre le marché, assèche l'offre et fait lourdement grimper les prix. Ce sont ainsi 20 000 logements qui ont été retirés du marché immobilier depuis 2001. Cela se double d'un mensonge. Cette politique trompeuse n'a pas créé 100 000 logements supplémentaires depuis 2001, comme le prétend Anne Hidalgo, mais seulement la moitié. Sans oublier sa gestion « spéculo-dépendante » puisque les droits de mutation ont rapporté 1,4Mds€ en 2018 aux caisses de la ville. Un record absolu !

Cette politique ne fonctionne pas. Il faut procéder à un véritable *aggiornamento*. Il faut une vraie politique de l'offre qui soit diversifiée. D'abord en stoppant les préemptions onéreuses, cet argent ainsi économisé -180 M€ par an- permettrait de doubler le nombre de logements soit 2 500/an. Ensuite d'avoir un équilibre à 50/50 dans le parc social entre le social/très social et les classes moyennes. Enfin il est important de relancer l'accession sociale à la propriété pour les parisiens à revenus moyens et de doubler la transformation de bureaux en logements (800/an demain, contre 400 aujourd'hui). Pour mémoire, l'Île-de-France dispose de 3,5M m<sup>2</sup> de bureaux inoccupés. Un impératif s'impose aussi : avoir une vision métropolitaine. Cela devient urgent.

**Vincent Roger**

Conseiller régional

Conseiller du 4<sup>e</sup> arrondissement

**Débattre, Participer**

Voilà une thématique de ce numéro de « *Paris Centre* » qui correspond totalement aux grandes problématiques que notre pays traverse.

La possibilité de débattre est un fondement de toute démocratie. Le débat dans le respect des avis contraires, dans les limites que pose la loi, est une absolue nécessité. C'est particulièrement vrai dans notre pays.

Depuis 1974, le rituel des débats entre les deux candidats à l'élection présidentielle est devenu un évènement incontournable de notre vie politique.

Néanmoins, être simplement spectateur, fusse le moment exceptionnel, ne suffit plus. Le numérique et les facultés qu'il apporte, a fait naître une exigence de participation de plus en plus forte au débat, voir dans les processus de prises de décisions.

Du débat, on passe donc à la participation. Cela serait une belle évolution si ce n'est les dérives que nous observons ces derniers temps. Par le phénomène dit des « gilets jaunes », qui est à la base notamment dû à une perception d'être absent des débats, d'être des exclus de la participation, de ne pouvoir donner son avis., qui est devenu assez rapidement un mouvement intrinsèquement violent et paradoxalement contre le débat.

De même avec l'évolution des chaînes dites d'information en continu, qui ne sont plus ces temps-ci le lieu de débat équitable, des lieux où des discussions de fond peuvent être abordées, mais sont plutôt des instruments d'une expression par trop superficielle.

Le débat exige de la profondeur, la participation exige du respect.

Le Grand Débat National voulu par le Président de la République a été pour cela un moment d'une rare intensité. Les Français ont montré qu'un débat équilibré était possible quand les volontés réciproques de bien faire sont présentes.

Pour se recentrer sur Paris, nous devons tous espérer et souhaiter que la prochaine campagne pour l'élection du Maire de Paris soit du même niveau que ce que fut le Grand Débat. La responsabilité des candidats déclarés et à venir est très grande. Paris doit être un exemple.

Je ne finirai pas cette tribune sans une pensée pour Notre-Dame de Paris. Faisons tous en sorte qu'elle reste ce joyau de l'humanité.

**Jean-Pierre Plonquet**

Conseiller du 4<sup>e</sup> arrondissement



*La Mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement  
vous donne rendez-vous à la rentrée de septembre*

# *Fête*

## *de la Vie Associative et Citoyenne du 4<sup>e</sup>*

---

**samedi 7 septembre 2019**  
**de 10h à 17h30**

**Halle des Blancs Manteaux**  
**48 rue Vieille-du-Temple**

---

**Plus de 80 associations**  
**pour trouver une activité, devenir bénévole**  
**Nombreuses animations et démonstrations**

*Plus d'infos sur [www.mairie4.paris.fr](http://www.mairie4.paris.fr)  
Contact / [maison.asso.03.04@paris.fr](mailto:maison.asso.03.04@paris.fr)*